

Subventions du sucre et du gaz butane

L'État a déboursé 13,05 milliards de DH à fin novembre



L'État continuera en 2018 de subventionner le gaz butane et le sucre, en attendant la mise en place de deux registres pour le ciblage des populations devant bénéficier des aides directes.

Au 30 novembre 2017, le montant de la subvention alloué à la Caisse de compensation a atteint 13,05 milliards de DH, soit 89% de l'enveloppe budgétisée. 8,9 milliards de DH sont ainsi allés au paiement de la subvention du gaz butane et 4,15 milliards au sucre.

Au 30 novembre 2017, les arriérés de la Caisse de compensation s'élèvent à 1,803 milliard de DH. Les créances non encore payées aux sociétés de gaz butane ont atteint 1,504 milliard de DH et celles dues aux opérateurs du sucre à 299 millions. «Ces créances non payées représentent un peu plus de deux mois de subvention pour le gaz butane et un mois pour le sucre», souligne le top management de la Caisse de compensation dans son dernier rapport d'activité.

Publié le 4 décembre, ce rapport met en lumière les principaux indicateurs financiers de la subvention, ainsi que leur évolution durant les 11 premiers mois de l'année. À fin novembre 2017, le montant de la subvention payé aux opérateurs a atteint 13,05 milliards de DH (dont 1,2 milliard prélevés sur fonds propres de la Caisse), soit 89% de l'enveloppe globale de compensation. Par produit, 8,9 milliards de DH sont allés au paiement de la subvention du gaz bu-

tane et 4,15 milliards à celui du sucre. Rappelons que la loi de Finances 2017 a prévu une dotation budgétaire globale pour la compensation de 14,65 milliards de DH, visant à soutenir les prix à la consommation du gaz butane et du sucre et à financer les mesures d'accompagnement à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), principalement. Notons que, selon les dernières prévisions du gouvernement, la charge de compensation globale en 2017, relative aux deux produits subventionnés, augmenterait de 29% par rapport à 2016. Elle atteindrait ainsi 13,138 milliards de DH, contre 10,207 milliards un an auparavant. La facture du gaz butane bondirait de 42% à 9,670 milliards alors que celle du sucre évoluerait de 2% à 3,468 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la volatilité des prix sur le marché international et par l'augmentation des quantités distribuées. En 2018, l'État continuera de subventionner le gaz butane et le sucre, en attendant la mise en place de deux registres pour le ciblage des populations devant bénéficier des aides directes, dont des transferts monétaires. Ainsi, 13,02 milliards de DH sont mobilisés pour l'année prochaine afin de soutenir les prix du gaz butane, du sucre, en plus de la farine de blé tendre. ■

Les arriérés de la Caisse de compensation s'élèvent à 1,803 milliard de DH à fin novembre.

Moncef Ben Hayoun